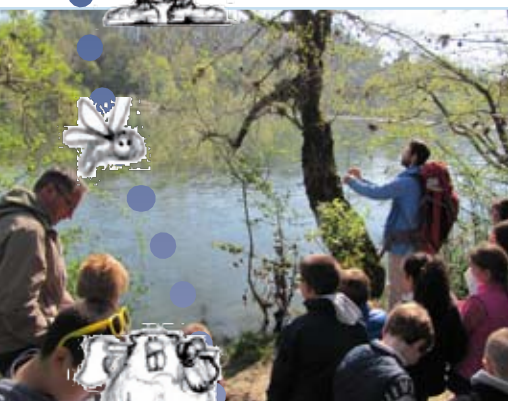


APPEL À CANDIDATURES

Projet « bi-EAU-diversité » à destination des écoles primaires du bassin de l'Ardèche, de la Beaume et du Chassezac Année scolaire 2018-2019

Pendant toute une année scolaire,
guider vos élèves à la découverte des rivières et de leurs richesses,
accompagner votre classe pour des sorties de terrain,
valoriser leurs apprentissages par des écrits journalistiques,
... ça vous tente ?

Ce projet sur les rivières et la biodiversité vous propose un cadre,
un accompagnement humain et une prise en charge financière.
Allons voir plus en détails :



UN OBJECTIF COMMUN

Un projet pour

- découvrir et sensibiliser les enfants à la rivière ;
- réfléchir sur les liens entre la rivière et les usages de l'eau ;
- découvrir les liens au sein d'un bassin versant.

Il propose un cadre et un accompagnement aux enseignants et à leurs classes pour une réflexion sur la nécessité de la préservation de la biodiversité et des milieux naturels du territoire et sur l'importance de la qualité des milieux naturels, support de nos activités.

A QUELLES CLASSES S'ADRESSE CE PROJET ?

Un projet pour les élèves d'écoles primaires de niveau cycle II et III.
(le projet et les objectifs pourront être adaptés en cas de classe unique multi-niveaux)



UNE PROBLÉMATIQUE SUR UN THÈME AU CHOIX :

Autour de la problématique chapeau et des objectifs commun du projet, l'enseignant formulera la problématique de son choix et développera avec sa classe son propre projet en choisissant parmi les 4 thèmes proposés ci-dessous :

Comment les rivières influent-elles sur la vie (des hommes, mais aussi des animaux et des végétaux) sur notre bassin versant ?	
Les 4 thèmes au choix :	Exemples de déclinaison de la problématique :
1- Adaptation à la sécheresse (sec ou mouillé, il faut s'adapter !)	Comment les animaux des rivières et les plantes font quand il y a moins d'eau ? et l'homme ? Comment la quantité d'eau dans la rivière (et ses variations) influe-t-elle sur les animaux et végétaux qui y vivent ? <i>Sur notre bassin versant, c'est quand il y a le moins d'eau qu'on en a le plus besoin... Entre les plateaux calcaires et secs, les pentes des falaises abruptes et les méandres de la rivière, on pourra observer une multitude d'espèces, animales et végétales, adaptées à leurs milieux de vie ; on pourra poursuivre la réflexion en recherchant les méthodes et pratiques économes en eau qui s'inspirent de la nature (éviter les fuites – adapter son comportement – investir)</i>
2- Continuité écologique (et si on pouvait courir dans les couloirs ?)	Pourquoi les animaux se déplacent dans les rivières ? quelles conséquences s'ils ne peuvent plus le faire ? <i>La notion de corridor écologique permet de comprendre pourquoi et comment les espèces animales et végétales fonctionnent grâce à la continuité de la rivière et de ses berges. Dans nos rivières, des espèces emblématiques comme l'Apron ou l'Alose (poissons migrateurs) sont protégées, des seuils et des passes à poissons en projet ou aménagées peuvent être observées.</i>
3- Biodiversité de la rivière (de la plus petite bête à la plus grosse (nous) : c'est fou ce monde qui habite la rivière !)	Quels animaux, petits et grands, vivent dans nos rivières ? que nous apprennent-ils sur leur qualité ? Comment la qualité de l'eau de la rivière influe-t-elle sur les espèces qu'on y trouve ? et inversement ? <i>Observer et étudier une ou plusieurs espèces animales des rivières, se demander les liens qu'elles ont entre elles, ce que signifie leur présence (signe d'une rivière de qualité car espèce exigeante), la raison de leur protection, de leur rareté... Sur notre bassin, on trouve toutes les petites bêtes de la rivière, mais aussi la Loutre, le Castor, l'Apron, l'Alose, les Libellules, la Tortue Cistude d'Europe, des Chauves-souris...</i>
4- Crues et inondations (qui l'eut cru(e) : la rivière est une éponge !)	Comment se forment les crues ? quelle est la particularité des crues de notre bassin versant ? pourquoi en garder la mémoire ? <i>Les rivières d'Ardèche sont caractérisées par une alternance entre périodes de sécheresse et périodes où les crues peuvent être très importantes. La rivière, avec ses espaces latéraux et sa végétation peut avoir un rôle qui amortit la force de l'eau. Ces espaces « éponge » ont aussi de nombreux rôles pour la biodiversité et la qualité de l'eau.</i>

CADRE COMMUN ET RESSOURCES :

Tous les projets seront ensuite structurés de la même façon :

- ☞ Formalisation du projet sur une fiche type avant le démarrage du projet (fin septembre/début octobre)
- ☞ Un déroulement de projet sur une période de 4 à 6 mois, entre novembre 2018 et juin 2019.
- ☞ Au moins 1 sortie sur le terrain, à la découverte des rivières ou des milieux humides, devra être organisée dans le périmètre d'un site Espace Naturel Sensible lié à l'eau situé sur le bassin versant de l'Ardèche.
- ☞ Idéalement une autre sortie sera organisée dans un site proche de l'école (dans la ville, le village ou en bord de rivière) ;
- ☞ 1 à 3 animations par des intervenants extérieurs spécialisés pour illustrer les thèmes étudiés – en classe ou à l'extérieur :
 - Fédération de Pêche de l'Ardèche (directement ou par les guides pêche)
 - Fédération Rhône Alpes pour la Protection de la Nature (FRAPNA) de l'Ardèche
 - Association le Mat (Viel Audon)
 - Association Clapas Nature Roche et Paysages
 - Association Mi-Syrphe Mi-Raisin
 - Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA)(liste non exhaustive)

En complément, nous mettrons à disposition des enseignants :

- ☞ un temps d'information et d'échange technique afin d'aider à la rédaction de la fiche projet et la prise de contact avec les intervenants potentiels (fin septembre/début octobre)
- ☞ une liste de structures partenaires pouvant proposer des animations et/ou des informations complémentaires au projet mené;
- ☞ une liste de ressources bibliographiques et supports pédagogiques sur le thème de l'eau (exposition, film, plaquettes, ...) – en partenariat avec le centre de documentation CANOPE de Privas et le collectif d'éducation à l'environnement Pétale07..

RESTITUTION :

En retour, chaque classe devra proposer une restitution du projet mené.

Cette restitution prendra la forme d'un projet commun à l'ensemble des classes participantes :
l'écriture d'un « journal d'information de l'EPTB Ardèche – n° de juin 2019 » (environ 2 pages A4/classe).

La mise en page et la relecture seront assurées par l'EPTB.

Le journal édité sera diffusé à l'ensemble des communes et des écoles du territoire de l'EPTB Ardèche.

QUELLES ÉCOLES SONT CONCERNÉES ?

Les écoles qui pourront participer au projet sont les écoles primaires publiques des communes représentées dans les EPCI adhérents à l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche :

Département de l'Ardèche - Circo. Aubenas I

Vallée de l'Ardèche :

Ailhon (RPI avec Lentillères)

Aizac (RPI avec Labastide-s-Bezorgues)

Antraigues sur Volane

Asperjoc

Aubenas - école Baza

Aubenas - école Beausoleil

Aubenas - école Les Oliviers-Combegayres

Aubenas - école Le Pont

Aubenas - école St Croix

Berzème

Burzet

Darbres

Genestelle (RPI avec St-Joseph-des-Bancs)

Jaujac

La Souche

Labastide sur Besorgues (RPI avec Aizac)

Labégude

Lachapelle sous Aubenas

Lalevade d'Ardèche

Lavilledieu

Lentillères (RPI avec Ailhon)

Lussas

Mercuer

Meyras

Montpezat sous Bauzon

Pont de Labeaume

Prades

Saint-Andéol de Vals

Saint-Didier sous Aubenas

Saint Etienne de Fontbellon

Saint Germain

Saint Jean le Centenier

Saint Joseph des Bancs (RPI avec Genestelle)

Saint Julien du Serre

Saint Michel de Boulogne (RPI avec St-Etienne de B.)

Saint Privat

Saint Sernin

Thueyts

Ucel

Vals les Bains

Vesseaux

Villeneuve de Berg

Vogüé (RPI avec Lanas et St-Maurice)

Département de l'Ardèche - Circo. Aubenas II

Balazuc (RPI avec Uzer)

Bourg St-Andéol - école du Nord

Bourg St-Andéol - école du Sud

Bourg St-Andéol - école du Centre

Chassiers

Gras (RPI avec Larnas)

Joannas (RPI avec Rocles)

Lagorce

Largentière

Laurac en Vivarais

Orgnac l'Aven

Ruoms

Salavas

Sanilhac

Saint Alban Auriolles

Saint Just d'Ardèche

Saint Marcel d'Ardèche

Saint Martin d'Ardèche

Saint Remeze

Uzer (RPI avec Balazuc)

Vagnas

Vallon Pont d'Arc

Vinezac

Vallée de la Beaume et de la Drobie :

Beaumont

Dompnac (RPI avec St-Melany)

Joyeuse

Lablachère

Rocles (RPI avec Joannas)

Rosières

Saint-Alban-Auriolles

Valgorge

Vernon

Vallée du Chassezac :

Les Assions

Banne (RPI avec St Paul-He-Jeune)

Beaulieu

Berrias-et-Casteljalou

Chandolas

Gravières

Grospièrres

Montselgues

Payzac

Saint-Alban-Auriolles

Les Vans

Département de la Lozère

- Circo. Mende

Altier

La Bastide-Puylaurent

Pied-de-Borne

Prévenchères

Villefort

Département du Gard - Circo. Bagnol sur

Cèze

Carsan

Le Garn

Laval Saint Roman

Pont Saint Esprit - école Villa

Clara

Pont Saint Esprit - école Jean

Jaures

Pont Saint Esprit - école

Marcel Pagnol

Saint Julien de Peyrolas

Saint Paulet de Caisson

Jauge :

12 classes par an

5 classes sur la vallée de l'Ardèche, 3 classes sur la vallée de la Beaume, 4 classes sur la vallée du Chassezac

Parmi les classes candidates, les classes participantes devront être réparties sur l'ensemble du territoire de l'EPTB, entre les différentes communautés de communes adhérentes et entre les différentes circonscriptions d'académie.

Les classes participantes appartiendront en priorité aux écoles des communes n'ayant pas déjà participé au projet lors des années scolaires précédentes (noms en noir sur la liste ci-dessus).

FINANCEMENT :

L'EPTB du bassin versant de l'Ardèche prendra en charge à 100%, pour chaque classe :

- 2 à 3 interventions de nos partenaires ;
- 1 trajet en bus pour une sortie de terrain ;
- la coordination du projet ;
- l'édition et la diffusion du document de restitution.

Au-delà de cette prise en charge, l'enseignant est libre de faire d'autres animations et de chercher des financements complémentaires.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- fin juin 2018 : candidature auprès de votre circonscription d'IEN pour les enseignants intéressés
- septembre - octobre 2018 : définition précise des projets pour chaque classe (sujets, déroulés, intervenants, dates, lieux de sortie...)
- fin novembre 2018 : rendu de la fiche projet – validation par l'IEN et l'EPTB
- de novembre 2018 à mai 2019 : déroulement des projets dans les classes, sorties, interventions
- mai-juin 2019 : élaboration et fabrication du « journal » restitution des projets de l'année.

**INTÉRESSÉ ?
COMMENT
RÉPONDRE ?**

Les enseignants intéressés doivent faire part de leur candidature auprès de l'Inspecteur de leur circonscription avant les vacances d'été (fin juin idéalement).

Un mail précisant le nom de l'enseignant, de l'école et le niveau de la classe suffit.

Pour les classes du Gard, pour l'instant, contactez directement l'EPTB.

La sélection des classes participantes sera proposée par les circonscriptions et validée par le Bureau Syndical de l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche au plus tard début septembre 2018.

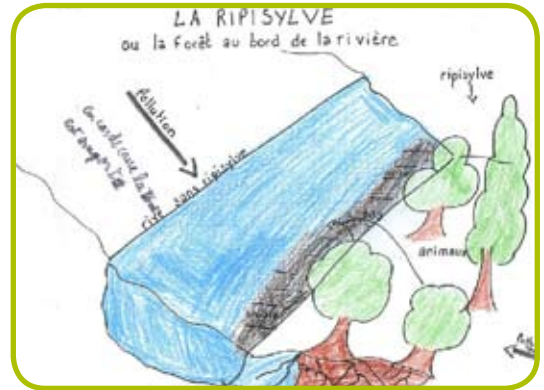
L'élaboration du projet précis de chaque classe se fera ensuite à la rentrée, en partenariat avec les enseignants.

**QUI
SOMMES-NOUS ?**

Sur leur territoire les Syndicats de rivière sont chargés de la préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (ils réalisent des suivis de la qualité de l'eau, des travaux d'entretien des berges et de la végétation en bord de rivière, veillent à la prévention des inondations, mènent des actions de sensibilisation à l'environnement...).

A cheval sur la Lozère, le Gard et l'Ardèche, l'**Etablissement Public Territorial (EPTB) du Bassin Versant de l'Ardèche** regroupe 158 communes des vallées de l'Ardèche et de ses affluents (Lignon, Fontaulière, Bourges, Auzon, Claduègne, Ibie), du Chassezac, Borne, Altier, de la Beaume et de la Drobie.

L'EPTB du bassin versant de l'Ardèche est né le 1er janvier 2018, de la fusion des 3 anciens syndicats de rivière : le Syndicat Ardèche Claire, le Syndicat du Chassezac et le Syndicat Beaume-Drobie.



Dessin - projet école de Darbres année scolaire 2015-2016

**POURQUOI
CE PROJET ?**

Sur le bassin versant de l'Ardèche, l'eau et les rivières sont au cœur des enjeux d'un développement équilibré entre usages de l'eau et préservation des richesses écologiques.

C'est pourquoi, l'EPTB du Bassin Versant de l'Ardèche souhaite poursuivre ses actions d'information et de sensibilisation auprès des jeunes générations, éco-citoyens de demain, et propose de continuer d'accompagner des projets pédagogiques annuels sur le thème de l'eau.

Un projet avec les écoles primaires du bassin versant a été initié en 2012 avec les anciens syndicats de rivière et a permis d'accompagner, sur 6 années scolaires consécutives, les projets de plus de 40 classes d'écoles primaires du territoire.

En partenariat avec l'Education Nationale, et grâce à l'animation des Contrats de rivière Ardèche, Chassezac et Beaume-Drobie et de l'Espace Naturel Sensible du Département « Vallée de l'Ardèche et Gorges de la Beaume et de la Ligne », ce projet peut être renouvelé pour les 3 années scolaires prochaines.



Dessin - projet école des Vans année scolaire 2015-2016

**CONTACT
INFORMATIONS :**

EPTB du Bassin Versant de l'Ardèche
Sophie FERRARIS
(chargée de communication)
communication@ardeche-eau.fr
4, allée du Château - 07200 VOGÛE
Tél. 04 75 37 82 20
www.ardeche-eau.fr

Inspection de l'Education Nationale - Ardèche
15 avenue de Sierre Bt26 - 07200 AUBENAS
www.ac-grenoble.fr/ia07

Florence LIRAUD (Inspectrice de l'Education Nationale - circonscription Aubenas II)
ce.0070053v@ac-grenoble.fr
Tel. 04 75 35 68 33
Suivi du dossier : William Larosa
william.larosa@ac-grenoble.fr 06 89 62 69 54

Florence LAFEBER (Inspectrice de l'Education Nationale - circonscription Aubenas I)
ce.0070054w@ac-grenoble.fr
Tél. 04.75.35.01.11
Suivi du dossier : David Vigouroux
david.vigouroux@ac-grenoble.fr

Inspection de l'Education Nationale - Lozère
19 rue du Pré-Vival, 48000 Mende
www.ac-montpellier.fr/sections/ia48
Philippe COGOLUEGNES (Inspecteur de l'Education Nationale)
Tel. 04 66 49 03 20
Circonscription de FLORAC : Jean Paul LARUE
Secrétariat : Rose Thevenon
Tel. 04 66 45 02 17
Suivi du dossier : Christophe Parayre
04 66 49 51 30

